DEMANDES DE BOURSES: Prolongation des dêpots de dossiers papier

publié le 07/05/2019 - mis à jour le 04/07/2019

Possibilité de déposer les dossiers jusqu'au 17 octobre 2019

Vous pouvez évaluer la possibilité d'obtenir une bourse à l'adresse suivante :

bourse de collège
bourse de lycée

Vous avez reçu du collège, en début d'année, un identifiant et un mot de passe qui vous permettent de déposer votre demande en utilisant le lien qui vous a été fourni ou en cliquant sur "**BOURSES SCOLAIRES**" dans la colonne de droite
de la page d'accueil du site.
Cet accès permet aussi de se connecter par "france connect" avec différents identifiants (impôts...)

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le collège :

05 49 96 32 02 ou ce.0791002k@ac-poitiers.fr

Le secrétariat peut aussi vous aider à effectuer votre demande

L'équipe de direction

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.